



REPERES 61

FEVRIER 2024
NUMERO 34

FÉDÉRATION ORNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

SOMMAIRE

2. Edito
3. Ecole de toute la jeunesse, école publique, laïque, gratuite et obligatoire doit être la priorité du pays
4. Expo « Jouons la carte de la fraternité » et la journée internationale des droits des femmes
5. Mouvement associatif
6. Vacances pour tous

EDITO

Racisme, homophobie, sexisme, handiphobie, grossophobie...sont de plus en plus présents et pressants. Ils sont entretenus voir exacerber pour fracturer notre société et créer des boucs-émissaires permettant à leurs initiateurs et initiateurs de n'aborder (ou de ne pas vouloir aborder) une réflexion sérieuse sur le devenir du « faire société pour vivre ensemble » entrant dans notre Constitution et s'appuyant sur notre triptyque républicain « Liberté, Egalité, Fraternité ». La montée de ces idéologies discriminantes est renforcée sans doute par des réponses ou non-réponses politiques qui gangrènent l'avenir économique, social, culturel, la vie d'une partie de plus en plus importante de nos concitoyen.nes.

Néanmoins, ces phobies diverses et variées à l'encontre de personnes, de groupes,...ne sont pas plus aujourd'hui qu'hier acceptables : elles sont toutes condamnables tant humainement que judiciairement.

Initiative départementale inter-associative autour de la lutte contre les discriminations, « Le printemps de la diversité » sera cette année encore porté par nombre d'associations tant locales que départementales.

Il se déroulera du 15 mai 2024 pour se terminer le 16 juin 2024, jour de la Fête d'Ici et d'Ailleurs à Alençon. La Ligue de l'enseignement de l'Orne s'y investit avec le mouvement associatif.



Photo « le printemps de la diversité » 2022

Ecole de toute la jeunesse, l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire doit être la priorité du pays

Elle doit assurer l'égal accès de toutes et tous aux mêmes enseignements, dans les meilleures conditions sur l'ensemble du territoire. Cela passe par des politiques qui assurent la mixité sociale et cassent les phénomènes de ghettoïsation et de séparatisme social. Seule l'École publique laïque scolarise tous les jeunes. Il est plus que temps de cesser de les diviser. L'enseignement privé sous contrat, financé à 73 % par l'argent public, sépare les élèves. Ceux de familles très favorisées, en constituaient 26,4 % des effectifs en 2000, ils en représentent 40,2 % en 2021. Les élèves de milieux favorisés ou très favorisés y sont majoritaires (55,4 % en 2021 contre 32,3 % dans le public). Le public scolarise trois fois plus d'élèves boursiers (29,1%) que le privé (11,8%)[1]. La concurrence inégale et faussée de l'enseignement privé sous contrat participe à la ghettoïsation, notamment des quartiers populaires. Le financement collectif du séparatisme social et scolaire n'est pas acceptable, l'argent public doit aller à l'École publique. Cela permettra notamment une gratuité complète effective, particulièrement utile à la scolarisation des élèves des familles les plus défavorisées.

Redonner espoir et ambitions à toute la jeunesse, nécessite de concrétiser partout les visées émancipatrices de l'École publique laïque. Elle ne se défie pas de ses élèves. La laïcité scolaire doit leur permettre d'entrer dans une dimension réflexive et critique dans laquelle, dans le cadre de la loi, leurs questionnements ou avis sont légitimes et mis en perspective par les programmes et les enseignements.

Laïque bien avant la République, l'École publique fait le choix des savoirs et de la raison pour participer à la construction de l'esprit critique et d'une pleine liberté de conscience. Elle promeut l'égalité de genre et combat toutes les formes de discriminations et de racismes. Des citoyens et citoyennes, formés-es, dans le cadre républicain du principe de laïcité peuvent ainsi faire obstacle à toutes les dominations.

Faute de moyens et d'ambition pour son développement, faute d'une défense véritable face aux attaques qu'elle subit de la part des réactionnaires de tous bords, l'École publique laïque est aujourd'hui abimée, y compris par des réformes et expressions gouvernementales.

L'École publique laïque n'incarne pas un idéal éthéré derrière lequel se réfugier à chaque drame pour mieux poursuivre ensuite les politiques de son affaiblissement. Les attentats islamistes comme les offensives réactionnaires (dans lesquelles les fondamentalismes religieux et extrême droite sont très actifs) contre des enseignements, des établissements et des personnels, le relativisme scientifique galopant, la désinformation, rappellent les enjeux démocratiques inhérents au renforcement de l'école laïque. Les politiques publiques, y compris de l'institution scolaire, doivent cesser de l'affaiblir.

Pour une école pleinement utile à la jeunesse, il faut investir dans la formation initiale et continue de tous les personnels, dans une revalorisation sans condition de leur rémunération, leur garantir un cadre de travail respectueux de leurs hautes qualifications et de leur personne. Il faut des actes pour assurer la protection, le respect et la valorisation des personnels comme de leurs métiers.

L'École publique laïque doit recevoir les moyens humains et matériels lui permettant de faire vivre ses ambitions intellectuelles et civiques.

Elle crée les conditions de l'émancipation en protégeant de tout prosélytisme et en faisant cesser en son sein toutes les assignations. Cela doit être préservé et expliqué. Y faire venir, étudier, s'épanouir tous les jeunes doit être une exigence nationale. Ce n'est pas le projet de celles et ceux qui prétendent défendre la laïcité de l'école, soit pour stigmatiser les musulmans, soit pour y perpétuer leurs tutelles morales, religieuses, sociales, économiques. Face à ces défis, il faut que le principe de laïcité et les conditions de son application, permettent l'accueil de tous les élèves sans discriminations et sans concessions à l'égard de toutes les formes de pressions ou de prosélytisme.

L'incarnation quotidienne de la laïcité à l'école ne doit en aucun cas la dénaturer en la faisant passer pour ce qu'elle ne peut pas être, une règle disciplinaire ou une doxa parmi d'autres. L'école laïque doit faire percevoir l'utilité pour toutes et tous du principe de laïcité. Il est urgent que la République soutienne pleinement son école, la seule école de toute la jeunesse vivant dans ce pays. Ensemble nous nous tenons debout, afin de construire le rapport de force nécessaire pour réaliser partout les ambitions de l'École publique laïque.



Opération « Jouons la carte de la Fraternité »

L'exposition « Jouons la carte de la fraternité » sera visible du 18 au 29 mars dans la salle du conseil aux horaires d'ouverture de la mairie de Saint Germain du Corbeis

L'inauguration aura lieu le 21 mars 2024 à 17h à la mairie de St Germain du Corbeis

Si vous souhaitez l'exposition dans votre structure, n'hésitez pas à nous contacter.



La Ligue de l'enseignement de l'Orne

4 le bois des claires 61000 Saint Germain du Corbeis

02.33.82.37.80

secretariat.aems@laliguenormandie.org

Journée internationale des droits des femmes

"Dans le cadre de la journée internationale pour les droits des femmes, 3 associations (Afghanes de France, la Cimade de l'Orne et le Planning familial 61), s'associent et vous invitent à une soirée. Cette conférence a pour thème : "Chroniques d'un désastre quotidien au féminin" et se tiendra le

samedi 16 mars 2024 à 18:30 à l'amphithéâtre du lycée Marguerite de Navarre à Alençon route du Mans D 438 (L'entrée se fera par le boulevard et non par le parking du lycée ou vous pourrez laissez votre voiture). A l'issue de la conférence, nous vous invitons à partager et nous rassembler autour d'un buffet afghan.

Merci de confirmer votre présence avant le 13 mars 2024 soit au numéro **06.09.32.79.75** ou directement en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/association-afghanes-de-france/evenements/entree-gala-de-solidarite>

Les trois associations organisatrices



Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Vendredi 8 mars 2024 à 18h
à la Préfecture d'Alençon

Égalité des droits

Contre les violences sexistes et sexuelles

Solidarité avec les femmes du monde entier

LES ASSOCIATIONS

UN ATOUT POUR LES TERRITOIRES ET LA DÉMOCRATIE EN NORMANDIE



Vendredi 5 Avril 2024 - 9h00 -17h00



La Ferme - HERMANVILLE SUR MER - Calvados

GRATUIT
et OUVERT
A TOUS

DES ATELIERS ET DES TÉMOIGNAGES



La Normandie compte entre 60 000 et 65 000 associations dynamiques, impulsées et animées par plus de 550 000 bénévoles engagés.

En agissant collectivement, les dirigeants et salariés associatifs répondent aux besoins sociaux, économiques, environnementaux, solidaires, éducatifs et culturels de la Normandie, contribuant ainsi au dynamisme de notre territoire.

Aujourd'hui, les associations doivent pouvoir compter sur l'implication de leurs membres et sur la définition de politiques publiques cohérentes et durables. C'est un défi quotidien pour les bénévoles que de chercher à atteindre ces objectifs !

Pour faire le point sur les situations vécues aujourd'hui et envisager des pistes concrètes à proposer, **les associations normandes, dans toutes leurs diversités, se donnent rdv le vendredi 5 avril 2024 à Hermanville sur Mer !**

Notez la date : venez échanger, partagez vos idées, faites entendre votre voix pour faire mouvement ensemble !

Pour s'inscrire : <https://aliguenormandie.org/les-associations-un-atout-pour-les-territoires-et-la-democratie-en-normandie/>

Vacances pour tous

Les nouvelles brochures "Vacances passion été 2024" et « Colonies » sont consultables via les liens ci-dessous.

- ◆ <https://catalogue.vacances-passion.org/brochure.asp?brochno=235>
- ◆ <https://www.vacances-pour-tous.org/vv/vpt/colonies-de-vacances/toutes-nos-brochures/>
- ◆ https://laliguenormandie.org/wp-content/uploads/2023/12/2024-Brochure-Colonies_de_vacances-Ligue-Normandie.pdf
- ◆ <https://www.calameo.com/read/005189094b257d6b225ab?authid=jL04fHy3X6iw>

Myriam Sonnet

Conseillère vacances

02.33.82.37.80

myriam.sonnet@laliguenormandie.org



Repères 61 est envoyé à toutes les mairies du département, à tous les établissements scolaires publics de l'Orne (écoles, collèges, lycées), aux associations affiliées à La Ligue de l'enseignement de l'Orne, aux services civiques, aux juniors associations, aux personnels de La Ligue de l'enseignement de la Normandie...

FÉDÉRATION ORNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FEDERATION DE L'ORNE

4, LE BOIS DES CLAIRETS 61000 ST GERMAIN DU CORBEIS

TEL : 02.33.82.37.80 FEDERATION61@LALIGUENORMANDIE.ORG

ISSN 2534-7918 DIRECTEUR DE PUBLICATION : CHRISTIAN ROUSSELIN